

Compte rendu de réunion qui s'est déroulée le 06 mai 2014.

Participants :

- les représentants des parents d'élèves
- les représentants de la municipalité
- les enseignants.

1. Point sur l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires

Benoît Hamon annonce 2 assouplissements :

- Possibilité de regrouper les activités sur une après-midi
- Possibilité de réduire le temps scolaire à 23h par semaine au lieu de 24h au détriment du temps de vacances scolaires

Il faut attendre encore un peu pour avoir plus de détails concernant ces mesures. Néanmoins le Conseil Supérieur de l'Education a voté majoritairement contre.

Après délibération, la décision a été de maintenir les horaires proposés. La priorité étant le bien-être de l'enfant, regrouper les activités va à l'encontre de cette ligne de conduite. De plus cette mesure arrive trop tardivement étant donné notre état d'avancement.

Pour la réduction du temps scolaire à 23h00 par semaine, c'est une décision qui ne peut être prise individuellement. Nous sommes dépendant également des décisions académiques et ne pouvons agir seuls.

2. Résultat du dernier sondage

Taux de participation aux activités périscolaires :

Classe	Nb d'élèves	Retour	% de retour	Participation aux activités			% de participation aux activités
				Non	Sans réponse	Oui	
TPS	7	6	86%	3	0	3	50%
PS	20	13	65%	2	0	11	84%
MS	13	9	69%	1	0	8	89%
GS	12	7	58%	0	1	6	86%
CP	19	15	79%	1	0	14	93%
CE1	17	17	100%	0	2	15	88%
CE2	10	10	100%	1	0	9	90%
CM1	16	13	81%	1	0	12	92%
Total	114	90	79%	9	3	78	87%

Participation à l'étude surveillée :

Classe	Demande d'aide aux devoirs	
	Lundi	Jeudi
CP	3	4
CE1/CE2	5	6
CM1	5	5
Total	13	15

Extrapolation à l'ensemble de l'effectif et intégration des nouvelles inscriptions et des départs :

Classe	Nb d'élèves à la rentrée 2014	% de participation	Estimation de élèves participants
TPS	10	0%	0
PS	12	50%	6
MS	21	84%	18
GS	13	89%	12
CP	12	86%	10
CE1	18	93%	17
CE2	16	88%	14
CM1	10	90%	9
CM2	16	92%	15
Total	128		101

Répartition par activité :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
P.Section/ M. section	24	24	24	24
G.section/ CP	22	22	22	22
CE1/CE2	22	31	22	31
	7		7	
CM1/ CM2	13	24	13	24
	8		8	

En rouge : aide aux devoirs

On remarque 2 choses :

- Une faible demande concernant l'aide aux devoirs. La décision est donc de ne proposer que 2 cessions, une le lundi et une le jeudi, en limitant à 10-12 le nombre d'enfants. Si la demande est plus importante, les enfants seront répartis soit sur le lundi soit sur le jeudi. Une autre activité sera donc proposée aux élèves de CE ou de CM comme dans l'exemple suivant :

Avant

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
P.Section/ M. section	Ludothèque	Art	Sport	Heure du conte
G.section/ CP	Sport	Heure du conte	Ludothèque	Art
CE1/CE2	Etude dirigée(Mr Mariage)	Ludothèque	Etude dirigée(Mr Mariage)	Sport
	Journal		Journal	
CM1/ CM2	Etude dirigée (Mme Spirolazzi)	Sport	Etude dirigée (Mme Spirolazzi)	Ludothèque
	Journal		Journal	

Après

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
P.Section/ M. section	Ludothèque	Art	Sport	Heure du conte
G.section/ CP	Sport	Heure du conte	Ludothèque	Art
CE1/CE2	Etude dirigée	Art	Ludothèque	Sport
		Journal		
CM1/ CM2	Etude dirigée	Sport	Journal	Ludothèque
		Journal		

- Un groupe important d'élèves de CE sera à gérer le mardi et le vendredi. Avec 2 animateurs, une activité de ludothèque peut être envisagée. De même, une activité sportive peut être proposée à condition de scinder le groupe et d'avoir 2 animateurs compétents.

Questions posées et remarques :

Les parents postés demandent s'il est possible d'inscrire leurs enfants en fonction de leurs horaires. La réponse est non, il n'y aura pas d'inscription à la carte

Quand ont lieu des activités scientifiques ? Le tableau d'activité qui a été présenté n'est qu'à titre d'exemple. Elles seront programmées dans l'année en fonction des intervenants.

L'inscription implique-t-elle un engagement sur la période ? La réponse est oui, comme pour la première remarque, il n'y aura pas d'inscription à la carte.

3. Activité heure de conte

L'activité heure de conte est à développer. Nous ne pouvons pas proposer 1 heure de lecture aux enfants. Le corps enseignant a présenté différentes manières d'animer cette activité autour de la lecture. Avec les animateurs concernés nous devons rentrer dans le détail afin d'éviter l'improvisation.

4. Encadrement

Au vu du retour du sondage, 8 personnes par jour sont nécessaires pour encadrer les activités. De plus, 2 personnes supplémentaires doivent être recrutées pour le mardi et le jeudi étant donné l'absence de M. Mariage et Mme Spirolazzi.

Au total nous avons besoin de 10 personnes. Aujourd'hui nous avons

- 2 enseignants
- 2 personnes de la commune (Charlotte et Virginie)
- 1 emploi avenir à recruter (qui interviendra également au sein de l'école)
- 3 candidatures spontanées

Une réunion avec les communes voisines est programmée le 07 mai afin d'essayer de mutualiser les ressources.

M. Mariage et Mme Spirolazzi demande à rencontrer M. Le Maire pour formaliser leurs interventions

Prochaine réunion le 03/06/2014 à 16h30